

**Jeudi 27 mars 2014 — Communiqué de presse de Pierre Bayenet**

**Le Conseiller d'Etat Pierre Maudet  
reconnait ignorer qui est enfermé  
actuellement à la prison de Champ-Dollon**

Le 7 mars 2014, Me Nils De Dardel, Président du comité de soutien à Me Pierre Bayenet, candidat à l'élection du Procureur général, a écrit au conseiller d'Etat Pierre Maudet et à l'actuel Procureur général, Olivier Jornot, pour s'enquérir de la composition de la population carcérale à Champ-Dollon: exécution de peine ou détention préventive, type de délit, durée des peines.

Le 24 mars 2014, M. Maudet a répondu à Me De Dardel qu'il n'était pas en possession des éléments nécessaires pour lui répondre, et qu'il répondrait ultérieurement.

Entre temps, M. Maudet, sur le plateau de l'émission Infrarouge (RTS), ainsi que des magistrats du pouvoir judiciaire, ont laissé entendre qu'aucun détenu à Champ-Dollon ne s'y trouvait pour simple violation de la Loi sur les Étrangers (LEtr). Les enquêtes des journalistes ont démontré que c'était faux, et le Procureur général Jornot s'est vu obligé de démentir.

Sur le fond, la réponse de M. Maudet révèle de graves défaillances en matière de direction et de planification carcérale. On voit mal comment le Conseiller d'Etat en charge de la sécurité, de la police et du domaine pénitentiaire pourrait assurer son rôle sans disposer d'indicateurs précis actualisés. On doit en déduire que M. Maudet gère la question de la surpopulation carcérale de manière négligente et désinvolte, sans chercher à comprendre les causes précises de la surpopulation carcérale.

Pour sa part, le Procureur général Olivier Jornot n'a pas pris la peine de répondre à la demande d'information de Me De Dardel.

**Afin qu'un débat réellement démocratique sur la justice pénale puisse avoir lieu, la population genevoise doit être informée de la composition de la population pénitentiaire. Des conditions de détention indignes génèrent la récidive et donc l'insécurité de demain. Combattre la surpopulation carcérale, c'est lutter pour plus de sécurité dans notre canton !**

---

**RAPPEL AU SUJET DE LA SITUATION À LA PRISON DE CHAMP-DOLLON**

*Champ-Dollon est la plus grande prison du Canton de Genève. Elle peut accueillir 376 détenus en détention préventive, ou pour l'exécution de courtes peines jusqu'à trois mois. Dernièrement, la prison a accueilli jusqu'à 860 détenus, dont la majorité en exécution de peine ou de mesures.*

*Le 26 février 2014, le Tribunal fédéral a constaté que les conditions de détentions à Champ-Dollon étaient dégradantes.*

*Champ-Dollon a été le théâtre depuis le mois de février 2014 de violents affrontements qui ont fait plus de 45 blessés, personnel pénitentiaire et détenus confondus. Le personnel pénitentiaire a annoncé une grève à compter du 1er avril, à défaut d'une amélioration de la situation dans l'intervalle.*

---

**Pierre BAYENET**

Avocat, Candidat au poste de Procureur général

[pierre@bayenet.ch](mailto:pierre@bayenet.ch)

078 845 18 76